

GUIDE DES MUSICIENS - DOLCE MUSICA

Bienvenue à Dolce Musica! Tu fais maintenant partie d'un groupe de jeunes musiciens au sein duquel tu auras l'occasion de développer tes talents musicaux sous la direction d'une chef d'orchestre dévouée, dans un cadre à la fois formateur et stimulant. Nous faisons de la musique sérieuse et nous y prenons beaucoup de plaisir!

Le succès de l'orchestre, qui se mesure autant à la qualité des prestations qu'ils offrent qu'au plaisir qu'ont les jeunes d'y évoluer, provient de l'engagement de chacun et chacune des membres envers le groupe.

Nous avons donc rassemblé dans ce Guide du musicien les principales règles de fonctionnement de notre orchestre. Elles constituent en quelque sorte le code d'éthique que nous jugeons essentiel à la bonne marche de nos activités et à l'harmonie au sein des groupes.

Tu es invité(e) à en prendre connaissance et à confirmer ton adhésion en signant le Contrat d'engagement personnel qui se trouve à la fin.

PRÉSENCE

Tous les membres de l'orchestre devraient s'engager pleinement dans la préparation et la participation de nos activités. **Toutes les activités prévues au calendrier de l'orchestre, c'est-à-dire les répétitions hebdomadaires, les fin de semaines intensifs, les générales, les concerts et les sorties sont obligatoires pour tous les musiciens.** Dans tout orchestre, la participation pleine et entière de ses membres est essentielle à son développement et son succès musical.

Lorsqu'un musicien prévoit s'absenter d'une activité, il doit aviser préalablement la directrice musicale au moins 48 heures d'avance. Seules les raisons sérieuses et imprévisibles sont jugées valables. Pour toute absence imprévue (p. ex. maladie, décès d'un proche), vous devez aviser la directrice musicale aussi tôt que possible. Les coordonnées se trouvent au bas de cette page.

Bien que nous reconnaissons une certaine priorité aux activités scolaires de nos musiciens, nous nous attendons à ce que ceux-ci fassent tous les efforts pour éviter ou minimiser les conflits, dans la mesure où notre calendrier régulier leur est fourni en tout début de saison.

RÉPÉTITIONS

Sauf exception, les répétitions régulières ont lieu le samedi matin à l'École Sacré Cœur de Montréal, située au 3635 av. Atwater, Montréal, QC H3H 1Y4.

Les répétitions débutent à 13h et se terminent à 15h15. Les musiciens doivent arriver **au moins 10 minutes à l'avance** afin de pouvoir s'échauffer, s'accorder et être prêts à 13h précis. Il y a une pause de 10 minutes au milieu de la répétition.

Les musiciens seront avisés par courriel des changements d'horaire ou de lieu de pratique. Ils doivent s'assurer de la validité de l'adresse de courriel fournie à l'administration de l'orchestre.

TRAVAIL PERSONNEL

Les musiciens recevront un programme de répétitions en début de session, décrivant les passages qui seront travaillés à chaque répétition. **Les musiciens doivent préparer ces passages avant de venir à la répétition.**

PARTITIONS

Les partitions distribuées doivent être gardées propres et en bon état dans un cartable noir standard à trois anneaux.

Les musiciens doivent apporter un lutrin, un crayon, une gomme à effacer et leurs partitions à chaque répétition et chaque concert.

TENUE DE CONCERT

Tous les musiciens de Dolce Musica portent une tenue de concert noire respectant les critères suivants :

MUSICIENNES

Haut noir avec manches longues

Jupe long noire sous le genou

Souliers habillés noirs

Collant ou bas noirs

Options possibles : pantalons longs habillés noirs (pas de leggings), ou robe habillée noire sous le genou avec manches longues

MUSICIENS

Chemise noire à manches longues

Pantalon habillé noir

Souliers habillés noirs et chaussettes noires

POUR TOUS

Pas de jeans

Pas de chaussures de sport ou de sandales

Pas de tee-shirt

Pantalons longs seulement

Aucune autre couleur que le noir

Pas de haut à bretelles, ni de manches courtes

Pas de haut sans manches

COMPORTEMENT

Lorsqu'ils se réunissent, les musiciens de Dolce Musica se doivent de bien représenter l'orchestre. On demande aux musiciens de se comporter avec calme et dignité lors des arrivées et des départs, des répétitions, concerts, ateliers ou activités sociales associées à l'orchestre.

On s'attend à ce que tous les musiciens contribuent à créer autour d'eux un climat de respect mutuel, de gentillesse et d'encouragement.

MUSICIANS' GUIDE - DOLCE MUSICA

Welcome to Dolce Musica! You are now part of a group of young musicians in which you will have the opportunity to develop your musical talents under the direction of a dedicated conductor in a setting that is both formative and challenging. We make serious music and have fun doing it!

The success of our orchestra, which is measured not only by the quality of concerts that we offer but by the pleasure experienced by the musicians, comes from both the commitment of each and every one of the members to the group.

We have put together this musicians' guide describing the main operating rules of our orchestra. They are a sort of code of ethics that we consider essential to the smooth running of our activities and to the harmony within the group.

You are invited to read it and confirm your membership by signing the Contract of personal commitment that is at the end.

ATTENDANCE

All orchestra members should be fully involved in the preparation and participation of our activities. **All activities scheduled in the orchestra calendar, that is to say, the weekly rehearsals, weekend retreats, dress rehearsals, concerts and outings are mandatory for all musicians.** In any orchestra, the full participation of its members is essential to its development and musical success.

When a musician expects to be absent for an activity, they must first notify the musical director. Only serious and unforeseeable reasons are deemed valid. For any unexpected absence (eg. Illness, death of a loved one), the musician must notify the musical director as soon as possible. Contact information can be found at the bottom of this page.

While we recognize a certain priority in the school activities of our musicians, we expect that they make every effort to avoid or minimize conflict, insofar as our regular schedule is provided to them at the beginning of the season.

REHEARSALS

Unless otherwise noted, regular rehearsals take place on Saturday afternoons at Sacred Heart School Montreal, located at 3635 Atwater Ave, Montreal, QC H3H 1Y4.

Rehearsals begin promptly at 1:00 p.m. and end at 3:15. Players need to arrive at least **10 minutes ahead of rehearsal time** in order to be warmed-up, tuned, and fully prepared to rehearse at 1:00 sharp. There is a 10-minute mid-rehearsal break.

The musicians will be advised by email of any changes to the schedule or to the location of the rehearsal. Please be sure to provide your correct email address to the orchestra's administration.

PRACTICE

Musicians will be provided with a rehearsal schedule at the beginning of the session describing which music will be rehearsed each week. Dolce Musica musicians should arrive at rehearsal with those passages prepared.

MUSIC

The printed music provided must be kept in a standard black, three-ringed binder, clean and in good condition.

Musicians must bring pencil, eraser, music and music stand to every rehearsal and concert.

CONCERT DRESS

All Dolce Musica musicians will wear *black concert dress*, as indicated below.

LADIES

Black top

Long black skirt below the knee

Black dress shoes

Black tights or nylons

Optional: black dress pants (wide-leg, no leggings), full length, or a black dress, below the knee, with sleeves below elbow

GENTLEMEN

Black long-sleeved shirt

Black dress pants

Black dress shoes, and black socks.

ALL MUSICIANS

No jeans

No running shoes or sandals

No t-shirts

No pants less than full-length

No colours other than black

No straps or short sleeves

No sleeveless tops

CONDUCT

Whenever they congregate in the name of the orchestra, the members of Dolce Musica are its reflection. Musicians are expected to act with calm and composure en route to and departing rehearsals, concerts, workshops, and any social functions associated with the orchestra.

All members are expected to contribute to an atmosphere of mutual respect, kindness, and support.

Le contrat d'engagement personnel

1. J'ai pris connaissance de la Guide des Musiciens de Dolce Musica et j'y souscris.

I have read the Musicians Guide of Dolce Musica and I agree to the terms.

2. Je m'engage à participer avec assiduité aux activités régulières de l'orchestre, selon le calendrier dont j'ai pris connaissance.

I agree to participate fully in the regular activities of the orchestra, according to the calendar that I have read.

3. Je m'engage à respecter ces règles du début à la fin de la présente saison musicale.

I agree to abide by these rules from the beginning to the end of this musical season.

nom/name

signature

Date : _____